

Province de Liège
Arrondissement de Verviers

Commune de Dison

CIMETIERE COMMUNAL D'ANDRIMONT

AVIS

Le Collège communal porte à la connaissance des personnes intéressées, qu'il sera procédé dès le 1^{er} janvier 2020 au renouvellement des concessions temporaires accordées pour 30 ans en 1989.

Ces concessions peuvent être renouvelées pour 10 ou 20 ans, du 1^{er} novembre 2018 au 31 décembre 2019 inclus auprès du service de l'Etat civil à Dison.

A partir du 1^{er} novembre 2018, les personnes concernées peuvent faire enlever les signes indicatifs de sépultures (pierres sépulcrales et tous objets leur appartenant), se trouvant sur les tombes.

Dès le 1^{er} janvier 2020, les signes indicatifs de sépultures non enlevés deviendront, conformément aux dispositions de l'article L 1232-28 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, propriété de la Commune qui procédera à leur enlèvement.

Pour tout renseignement utile, s'adresser :

- à l'Administration communale de Dison, bureau de l'Etat civil : 087/39.33.40
- auprès du fossoyeur : 0496.12.90.15

Fait à Dison, le 03 octobre 2018.

Par le Collège,

La Directrice générale f.f.,

Le Bourgmestre,

E. DUARTE

Y. YLIEFF

Concessions accordées pour 30 ans en 1989

Sépulture	Emplacement	Nature	Octroi	Expiration
EXELMANS Maria	1988.19	Concession pleine terre	20/03/1989	19/03/2019
SCHREMS Berta	1988.20	Concession pleine terre	20/03/1989	19/03/2019
ZINDEN Denise	1988.21	Concession pleine terre	20/03/1989	19/03/2019
JACOB Léonie	1989.02	Concession pleine terre	20/03/1989	19/03/2019
LARUE Louis	1989.03	Concession pleine terre	20/03/1989	19/03/2019
SCHAUS Olga	1989.04	Concession pleine terre	10/07/1989	09/07/2019
BOSNY Yvonne/SCHMI TZ August	1986.03	Caveau	28/04/1986	28/04/2019
DOUDELET Pierre	1989.01	Caveau	20/03/1989	19/03/2019
FRAIPONT Jean	1989.05	Caveau	10/07/1989	09/07/2019
CORNET Laurent/MASSA RT Andrée	1989.06	Caveau	10/07/1989	09/07/2019
COUNARD Elisa	1989.07	Caveau	09/10/1989	08/10/2019
RAMET Jules	1989.08	Caveau	09/10/1989	08/10/2019
HEYNEN Irma/VOISIN Adelin	1989.10	Caveau	26/03/1990	26/03/2019

Commune de DISON
CIMETIERE COMMUNAL D'ANDRIMONT

AVIS

Le Collège communal porte à la connaissance des personnes intéressées, qu'il sera procédé dès le 1^{er} février 2020 au renouvellement des tombes du Champ commun où sont inhumées les personnes décédées en 2007, de même que du champ commun columbarium 2007.

Un délai de trois mois prenant cours le 1^{er} novembre 2019 est accordé aux personnes concernées pour faire enlever les signes indicatifs de sépultures (pierre sépulcrales et tous objets leur appartenant, se trouvant sur les tombes.

A l'expiration de ce délai, les signes indicatifs de sépultures non enlevés deviendront, conformément aux dispositions de l'article L 1232-28 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, propriété de la Commune qui procédera leur enlèvement.

Pour tout renseignement utile, s'adresser :

- à l'Administration communale de Dison, bureau de l'Etat civil : 087/39.33.50**
- auprès du fossoyeur : 0496/12.90.15**

Fait à Dison, le 28 septembre 2018

Par le Collège,

La Directrice générale f.f.,

Le Bourgmestre,

E. DUARTE

Y. YLIEFF

CHAMP COMMUN 2007

A03	9/01/2007	SERVAIS Jocelyne	Champ commun
A14	8/02/2007	GERLACH Henri	Champ commun
A15	12/02/2007	HUBERTY Julia	Champ commun
A17	28/02/2007	PAUL Francis	Champ commun
A22	13/03/2007	HENNAUT François	Champ commun
A36		LEFORT Marie	Champ commun
A39	16/07/2007	BOUHY Etienne	Champ commun
A51	7/09/2007	LEJEUNE Josette	Champ commun
A64	5/12/2007	CATTEEUW Nadia	Champ commun

CHAMP COMMUN COLOMBARIUM 2007

A06	15/01/2007	GRIGNARD Françoise	Champ commun columbarium
A07	18/01/2007	HODY Yvette	Champ commun columbarium
A16	15/02/2007	DEPOUILLE Gilbert	Champ commun columbarium
A18	12/03/2007	BAYARD Georges	Champ commun columbarium
A23	15/03/2007	BRICTEUX Henriette	Champ commun columbarium
A25	23/03/2007	RAHIER Jacques	Champ commun columbarium
A37	6/07/2007	HERCOT Louis	Champ commun columbarium
A50	5/09/2007	HEUSE Alice	Champ commun columbarium
A56	9/10/2007	GEENIS Jacqueline	Champ commun columbarium
A57	11/10/2007	MILCAMP Evelyne	Champ commun columbarium
A59		COLLIGNS	Champ commun columbarium

Commune de DISON
CIMETIERE COMMUNAL D'ANDRIMONT

AVIS

Le Collège communal porte à la connaissance des personnes intéressées, qu'il sera procédé dès le 1^{er} février 2021 au renouvellement des tombes du Champ commun où sont inhumées les personnes décédées en 2008.

Un délai de trois mois prenant cours le 1^{er} novembre 2020 est accordé aux personnes concernées pour faire enlever les signes indicatifs de sépultures (pierre sépulcrales et tous objets leur appartenant, se trouvant sur les tombes.

A l'expiration de ce délai, les signes indicatifs de sépultures non enlevés deviendront, conformément aux dispositions de l'article L 1232-28 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, propriété de la Commune qui procédera leur enlèvement.

Pour tout renseignement utile, s'adresser :

- à l'Administration communale de Dison, bureau de l'Etat civil :
087/39.33.50
- auprès du fossoyeur : 0496/12.90.15

Fait à Dison, le 03 octobre 2018

Par le Collège,

La Directrice générale f.f.,

Le Bourgmestre,

E. DUARTE

Y. YLIEFF

CHAMP COMMUN COLOMBARIUM 2008

A12	23/02/2008	DEGUELDRE Ywan	Champ commun columbarium
A33	6/06/2008	SHERIFF Joyce	Champ commun columbarium
A41	25/07/2008	DEMAL André	Champ commun columbarium
A56	31/10/2008	DOOME Emile	Champ commun columbarium
A61	17/11/2008	DOOME Pierre	Champ commun columbarium
A71	26/12/2008	SCHENTZER Noël	Champ commun columbarium

CHAMP COMMUN 2008

A17	10/03/2008	CLETTE Jean	Champ commun
A21	26/03/2008	GURCSO Attila	Champ commun
A32	2/06/2008	MAZZIA Sébastien	Champ commun
A47	12/08/2008	ZAUWEN Denise	Champ commun
A51	7/10/2008	ROCCARO Sébastiano	Champ commun
A53	15/10/2008	BOUTET Samuel	Champ commun
A54	15/10/2008	BECKER Nicolas	Champ commun
A66	29/11/2008	FANIEL Jeanine	Champ commun

Province de Liège
Arrondissement de Verviers

Commune de Dison

CIMETIERE COMMUNAL D'ANDRIMONT

AVIS

Le Collège communal porte à la connaissance des personnes intéressées, qu'il sera procédé dès le 1^{er} janvier 2019 au renouvellement des concessions temporaires prorogées pour 10 ans en 2009 et pour 20 ans en 1999.

Ces concessions peuvent être renouvelées pour 10 ou 20 ans, du 1^{er} novembre 2018 au 31 décembre 2019 inclus auprès du service de l'Etat civil à Dison.

A partir du 1^{er} novembre 2018 les personnes concernées peuvent faire enlever les signes indicatifs de sépultures (pierres sépulcrales et tous objets leur appartenant), se trouvant sur les tombes.

Dès le 1^{er} janvier 2020, les signes indicatifs de sépultures non enlevés deviendront, conformément aux dispositions de l'article L 1232-28 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, propriété de la Commune qui procédera à leur enlèvement.

Pour tout renseignement utile, s'adresser :

- à l'Administration communale de Dison, bureau de l'Etat civil : 087/39.33.40**
- auprès du fossoyeur : 0496/12.90.15**

Fait à Dison, le 03 octobre 2018.

Par le Collège,

La Directrice générale f.f.,

E. DUARTE

Le Bourgmestre,

Y. YLIEFF

Concessions prorogées pour 10 ans en 2009

Sépulture	Emplacement	Nature	Octroi	Expiration
PLOM Amandine	1969.07	Concession pleine terre	28/04/1969	27/04/2019
VIEILLEVOYE Adolphine	1969.28	Concession pleine terre	01/12/1969	30/11/2019
FELICETTI Luigi/ANGENO T Mariette	1979.01	Concession pleine terre	08/01/1979	07/01/2019
CRICKBOOM Jeanne/ LANGE Henri	1979.05	Concession pleine terre	11/04/1979	10/04/2019
NOBLUE Jean Marie	1979.08	Concession pleine terre	07/05/1979	07/05/2019
SOLTEAU Elsa	1979.12	Concession pleine terre	02/07/1979	01/07/2019
FOMBONA- DIAZ Robustiano/FER NANDEZ- FOMBONA Maria	1979.15	Concession pleine terre	06/08/1979	05/08/2019
JARDON- LECLERC Gérard	1959.08	Caveau	04/05/1959	04/05/2019
BONHOMME Joseph/RENSON Joséphine	1959.13	Caveau	14/09/1959	13/09/2019
ROUFOSSE Mathieu/BILLE N Marie-Thérèse	1969.14	Caveau	03/06/1969	02/06/2019
D'AMICO Paolo	1979.11	Caveau	02/07/1979	01/07/2019

Concessions prorogées pour 20 ans en 1999

Sépulture	Emplacement	Nature	Octroi	Expiration
POUMAI Ivette	1969.25	Concession pleine terre	03/10/1969	02/10/2019